

# L'Alliance agricole internationale



un partenariat  
**Nord-Sud**  
qui fait la  
**différence !**

## CLIN D'ŒIL

En 2009, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estimait à 1,02 milliard le nombre de personnes sous-alimentées, soit 15 % de la population mondiale.

En Afrique sub-saharienne, l'agriculture occupe plus de 65 % de la main-d'œuvre active.

Selon le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde 2008, «... la croissance du PIB due à l'agriculture contribue au moins deux fois plus à réduire la pauvreté que la croissance du PIB due au secteur non agricole.»

Trop souvent encore, les politiques et les programmes d'appui au secteur agricole sont fondés sur la fausse prémisse que les agriculteurs et la main-d'œuvre rurale sont des hommes. Pourtant, les femmes représentent 40 % de la main-d'œuvre agricole mondiale.

Au Sénégal, de 2003 à 2008, la production nationale de céréales n'aura couvert en moyenne que 58 % des besoins et seulement 39 % pour l'année 2008; le déficit céréalier étant compensé par les importations qui deviennent de plus en plus chères.

## Historique de l'AAI

Dans de nombreux pays en voie de développement où elle occupe une forte proportion de la main-d'œuvre, l'agriculture familiale est fragilisée par la mondialisation de l'économie et des marchés. Lancée officiellement à Québec le 26 août 2004, l'Alliance agricole internationale est une plate-forme de mobilisation et d'action pour l'agriculture, fer de lance du développement économique et social des pays où l'Alliance intervient. Dans cette perspective, le Centre d'étude et de coopération internationale, la Société de coopération pour le développement international et l'Union des producteurs agricoles Développement international conjuguent leurs expériences pour mieux contribuer au développement agricole et appuyer ainsi les stratégies de sécurité et de souveraineté alimentaire.

En plus de permettre à ses membres de répondre encore plus adéquatement à leur mission de coopération, cette alliance stratégique a des avantages certains. Elle permet l'amélioration de la qualité des interventions en regroupant expertises, méthodes de travail, ressources et contacts; et favorise une synergie entre les organisations partenaires de productrices et producteurs agricoles qu'elle appuie de façon à renforcer leur capacité de développement.

## Pourquoi l'AAI

Soixante-quinze pour cent de la population pauvre de la planète vit en zone rurale, soit 883 millions de personnes sur la base d'un seuil de pauvreté fixé à un dollar U.S. par jour (Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, 2008). Cette pauvreté et l'insécurité alimentaire posent des contraintes immenses au développement de sociétés entières, limitant de manière significative leur capacité de générer savoir, savoir-faire et richesse pouvant être investis dans les infrastructures sociales et économiques.

Pour répondre à ce défi, l'Alliance agricole internationale s'est donné comme **mission** de *favoriser, à travers le partage des savoirs, la création et la répartition équitables de la richesse dans des pays en développement, par le renforcement des capacités des femmes, des hommes, des organisations et des institutions œuvrant dans le secteur agroalimentaire.* Forte de compétences techniques en production agricole, en commercialisation, en transformation agroalimentaire, en analyse de politiques, en plaidoyer, et en renforcement des capacités des productrices et des producteurs et de leurs organisations, l'Alliance entend susciter un plus grand nombre d'initiatives internationales en faveur de l'agriculture familiale.

## Ses perspectives

D'ici 2015, l'Alliance vise que son leadership et son expertise, tout autant que ceux de ses partenaires, soient reconnus sur la base de leur positionnement en agroalimentaire et des résultats atteints. Cette vision se réalisera autour des axes de travail suivants:

- **Le renforcement des capacités de ses partenaires:** par des appuis structurants et des stratégies de formation et d'accompagnement visant d'abord et avant tout la prise en charge des personnes impliquées ainsi que de leurs organisations.
- **L'appui au développement de filières:** par une analyse et une compréhension articulées des divers maillons de la chaîne des valeurs, permettant une prise de décision informée sur les services à développer et les goulots d'étranglement à solutionner.

## CLIN D'ŒIL

L'Alliance et ses membres, c'est près de 53 million \$ CA de chiffre d'affaires en 2009.

C'est l'accès au plus grand réseau de productrices et producteurs agricoles au Canada ainsi qu'aux organisations qu'ils se sont donnés au plan syndical et coopératif.



- **L'appui au développement de politiques agricoles**: par un appui à la capacité de plaider des organisations du secteur agroalimentaire afin de favoriser une gouvernance démocratique ainsi que le développement de politiques et programmes agricoles respectueux des aspirations des peuples et adaptés aux contextes locaux.
- **La promotion déterminée de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes**: par la valorisation des apports différenciés, complémentaires et essentiels de chacune et chacun, pour mettre à profit les compétences et expertises présentes dans chaque communauté.
- **L'inclusion des jeunes**: par des stratégies de développement de l'entrepreneuriat et de l'employabilité, afin d'assurer une relève dynamique et créatrice de richesse.
- **La gestion responsable des ressources naturelles, particulièrement la terre et l'eau**: par une reconnaissance de la fragilité des écosystèmes et de la nécessité incontournable de pratiques respectueuses pour assurer la pérennité des activités agricoles.

## Ses membres-fondateurs

Fondé en 1958, le CECI, une société canadienne à but non-lucratif, a pour mission de combattre la pauvreté et l'exclusion par le renforcement des capacités de développement des communautés défavorisées. Pour ce faire, le CECI mobilise des ressources, notamment des volontaires internationaux, et favorise l'échange de savoir-faire en matières de gouvernance et de développement local, en agroalimentaire, en égalité entre les femmes et les hommes et en assistance humanitaire, réduction des risques dus aux changements climatiques et sécurité humaine dans plus de 20 pays en Afrique, Asie et dans les Amériques.

Fondée en 1985, la SOCODEVI est un réseau d'entreprises coopératives et mutualistes canadien qui appuie des populations et des organisations en privilégiant des formules collectives et coopératives, créatrices et innovantes, qui favorisent l'autonomie et le renforcement des compétences dans le but d'y créer, protéger et distribuer la richesse.

Fondée en 1993, UPA DI a comme mission de soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant les organisations paysannes démocratiques, les systèmes collectifs de commercialisation des produits agricoles et toutes autres initiatives structurant l'avenir de l'agriculture et du monde rural des pays en voie de développement. UPA DI est une corporation à but non-lucratif propriété de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et de ses affiliés, organisation qui veille à soutenir les intérêts généraux des productrices et producteurs agricoles du Québec.

## L'Alliance sur le terrain

L'AAI et ses membres-fondateurs sont présents et impliqués en Afrique et dans les Antilles depuis plus de 50 ans. Ils ont des bureaux et des équipes de professionnels nationaux et internationaux au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Libéria, au Mali, au Niger, au Sénégal et en Haïti.

**L'AAI travaille principalement à travers des partenariats nationaux et régionaux.**

**Parmi ceux-ci, citons :**

- Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA)
- L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM)
- La Conférence panafricaine coopérative (CPC)
- Le Réseau des chambres d'agriculture d'Afrique de l'Ouest (RÉCAO)

**Parmi les principaux partenaires financiers :**

Agence canadienne de développement international, Banque africaine de développement, Banque inter-américaine de développement, AgriCord, Fondation B&M Gates, Commission européenne, Ministère des relations internationales du Québec, Programme alimentaire mondial.

## Alliance agricole internationale

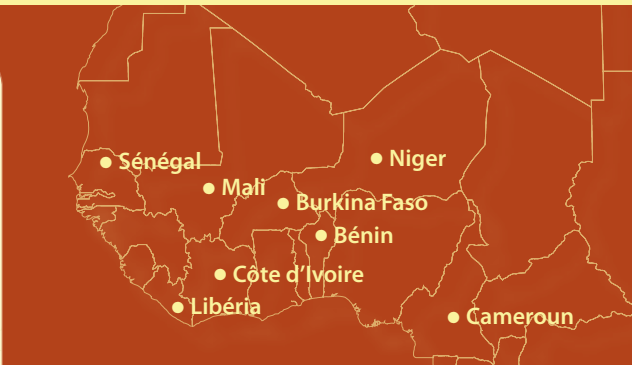
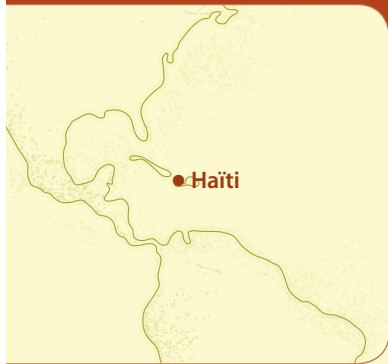
555, boul. Roland-Therrien,  
bureau 020  
Longueuil (Québec)  
J4H 4E7, Canada

Tél.: + 1 (450) 679-0530  
poste 8976

Télé.: + 1 (450) 463-5202

coordination@aai-iaa.org

# L'Alliance agricole internationale: un partenariat Nord-Sud qui fait la différence!



## Mali – Programme de compétitivité et de diversification agricole (2006-2009)

Le projet a pour objectif d'améliorer la productivité et la compétitivité des exploitations agricoles et des transformateurs ruraux par une meilleure maîtrise et accessibilité des techniques d'irrigation, d'intensification et de valorisation des cultures et des produits, et par la mise en place de structures interprofessionnelles pour les filières concernées. Des études filières sont réalisées afin d'identifier les secteurs les plus porteurs pour les productrices et producteurs appuyés.

L'AAI appuie la diffusion de techniques et technologies à faible coût, simples et adaptées, à travers la mise en place d'un *Centre de démonstration, de diffusion et de prestation de services*, de 60 parcelles pilotes de démonstration de technique d'irrigation et de 30 sites de valorisation des produits. L'AAI soutient également la concertation interprofessionnelle par le renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour les organisations professionnelles et les opérateurs impliqués dans les chaînes d'approvisionnement sélectionnées.

Le projet est financé par la Banque mondiale, à travers l'AGETIER – Mali.

## Haïti – Projet CASAH: Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire en Haïti (2008-2010)

Suite aux émeutes survenues en Haïti en avril 2008 liées à la vie chère, l'AAI a proposé son appui au programme de réponse du gouvernement haïtien à la crise alimentaire, notamment du Ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) dans le cadre de l'Accord général de coopération au développement conclu en 1985 entre Haïti et le Canada. Plus spécifiquement, le projet CASAH vise la sécurisation de l'accès des populations les plus vulnérables aux produits alimentaires de base à travers un appui visant l'augmentation des productions agricoles nationales et l'accroissement des ressources financières de ces populations.

Le CASAH intervient dans 15 communes des départements du Nord, du Nord-Est et de l'Artibonite auprès des productrices et producteurs agricoles, notamment celles et ceux qui ont été décapitalisés par les cyclones de l'été 2008, mais aussi des familles paysannes sans terre dont la survie dépend principalement de la main-d'œuvre agricole.

Le projet est financé par l'Agence canadienne de développement international.

## Niger – FSA: Femmes et sécurité alimentaire (2009-2013)

Le FSA vise à assurer la sécurité alimentaire des populations de cinq communes de la région de Tahoua au Niger, un pays durement frappé par la crise alimentaire. Les communautés priorisées par le projet se caractérisent principalement par un taux de pauvreté très élevé: au moins 80% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, et plus de 36% connaissent des situations d'extrême pauvreté, en raison de ressources presque inexistantes dans la région. Le taux d'analphabétisme entre 70% et 80%, celui du taux de couverture sanitaire de 38% et en eau de 41% sont des indicateurs qui expliquent également ce taux de pauvreté élevé.





Le projet rejoindra 231 274 personnes, dont 118 538 femmes (51 %). Il permettra de mettre les familles à l'abri de la famine par :

- Un approvisionnement en céréales assuré par des banques céréalères fonctionnelles et pérennes (Environ 150 000 personnes auront un accès régulier et constant à des produits alimentaires de qualité au niveau local).
- Une production agricole des Communes bénéficiaires accrue.
- Des revenus des ménages vulnérables et des femmes en croissance.

Le projet est financé par l'Agence canadienne de développement international.

## **Sénégal – Projet BEY DUNDE d'appui à la filière riz pour la sécurité alimentaire (Projet en phase d'approbation par le bailleur)**

Sur les marchés mondiaux, la crise alimentaire s'est traduite par une flambée des prix du riz. Dans un pays à faible revenu et en déficit alimentaire comme le Sénégal, cette situation s'avère particulièrement préoccupante. Le projet BEY DUNDE ou « Cultiver pour se nourrir » vise un accroissement de la production de riz afin de répondre aux besoins alimentaires de 600 000 personnes. Près de 8 500 productrices et producteurs de riz, affiliés à la Fédération des périmètres autogérés, seront directement appuyés par le projet. On estime que d'ici la fin du projet :

- Les capacités de production durable des périmètres autogérés seront restaurées et la production triplera, passant de 25 000 tonnes de riz paddy à 75 000 tonnes.
- L'augmentation des revenus des productrices et producteurs de riz s'accroîtra de 45 %.
- Des pratiques appropriées d'amélioration et de conservation de la fertilité des sols, de gestion adéquate des pesticides et des engrais, et de préservation des ressources en eau seront diffusées et appliquées.
- Des services rentables et adaptés aux besoins des producteurs et productrices membres seront mis en place par la Fédération et ses unions.
- Les femmes seront représentées aux instances de gestion des ressources, de suivi des opérations, de prise de décision et auront un accès équitable aux services.

Les principaux partenaires institutionnels seront : la Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta, la Caisse Nationale de Crédit Agricole et le Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et du Crédit au Sénégal. Le bailleur de fonds est l'Agence canadienne de développement international.

## **Afrique de l'Ouest – PAJEA : Programme d'appui aux jeunes entrepreneurs du secteur agroalimentaire (initiative en développement)**

Le PAJEA vise l'émergence ou l'expansion de 1 500 PME de production ou de transformation qui créeront 15 000 nouveaux emplois directs pour les jeunes sur une période de sept ans. C'est au moins 225 000 agriculteurs, artisans et autres fournisseurs de services qui bénéficieront de l'activité économique générée. En termes de réduction de la pauvreté, plus de 1 350 000 personnes amélioreront ainsi leur sort dans la région.

Cette initiative répond à la demande pressante des États africains de mettre en valeur leur principale activité économique, l'agriculture, et de s'attaquer au redoutable défi du chômage chez les jeunes. Le secteur agroalimentaire représente 70 % des emplois et 35 % de l'économie de la région. Ainsi, les occasions d'emplois se multiplieront rapidement, notamment pour les jeunes de moins de 25 ans qui représentent près de 50 % des chômeurs alors qu'ils constituent 35 % de la main d'œuvre active.

### **Alliance agricole internationale**

555, boul. Roland-Therrien,  
bureau 020  
Longueuil (Québec)  
J4H 4E7, Canada

Tél. : + 1 (450) 679-0530  
poste 8976

Télééc. : + 1 (450) 463-5202

[coordination@aai-iaa.org](mailto:coordination@aai-iaa.org)